

Parking place Rouppe : il revient, une étude « historique » à la clé...

Une étude historique d'une faible rigueur scientifique



PROJET DE PARKING PLACE ROUPPE

PÉTITION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 2 JUILLET 2018

En juin 2017, une demande de permis pour la construction d'un ensemble de 116 logements étudiants et d'un parking public de 200 places était soumise à l'enquête publique. Situé place Rouppe 4 – rue Van Helmont 53-55, le projet avait été contesté¹ non seulement pour le parking et ses effets d'aspiration du trafic mais aussi car il prévoyait la démolition de la maison néoclassique du n°4 de la place

Roupe (son maintien « contraignant » le projet de parking).

Dans son avis du 5 juillet 2017, la commission de concertation avait émis comme condition de « *maintenir la maison sise place Roupe, 4 à l'exception des annexes ;* ». Cette condition n'a pas dû plaire au promoteur puisqu'il a introduit une nouvelle demande de permis (la commission de concertation aura lieu ce mardi 3 juillet), identique à la première, demandant, à nouveau, la démolition de la maison. C'est que le promoteur a entretemps commandé une « étude historique » pour le moins complaisante justifiant, de son point de vue, la démolition.

Or, cette « étude historique » présente une faible rigueur scientifique et une profonde subjectivité : les jugements de valeurs qu'elle contient n'engagent que son auteure.

Le principal problème de cette étude est son incapacité à identifier la valeur d'ensemble du patrimoine de la place Roupe. Affirmer que, du fait de sa non planification, on ne peut parler d'ensemble architectural néoclassique est une contre-vérité ou une erreur manifeste. Si on suivait son raisonnement, on ne pourrait parler d'un ensemble pour la Grand Place...

Le tableau de valeur sur lequel l'auteure base son jugement final est extrêmement subjectif et ne présente pas le point de vue neutre d'un « expert ». La méthode d'évaluation, non référencée, laisse l'auteure libre de sous-estimer certains facteurs.

La maison, qui s'inscrit dans l'ensemble architectural néoclassique de la place Roupe, mérite certainement d'être rénovée et restaurée. C'est ce que préconise notamment la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles qui, dans un avis rendu suite à une visite de la maison le 24 septembre 2010², contredit l'« étude historique » commandée par le promoteur.

En effet, cet avis conclut qu'« *une démolition ne se justifie pas car l'immeuble est un témoin important de la première phase de construction de la place Rouppe. De plus, le très grand intérêt de la cage d'escalier justifie la préservation et la mise en valeur de cet immeuble.* »

La demande de démolition de la maison néoclassique est d'autant moins justifiée qu'elle ne s'explique que par le projet de parking. Faut-il préciser que les parkings agissent comme de véritables aspirateurs de trafic ? Le rapport d'incidences accompagnant la demande de permis évalue ainsi l'augmentation du trafic à 100 véhicules par heure à la pointe du soir... Tout cela en bordure de piétonnier ! La Ville de Bruxelles et les administrations régionales siégeant en commission de concertation ne peuvent ignorer les effets néfastes pour les habitants d'un trafic automobile dopé par la présence d'un parking.

En conclusion, La Platform Pentagone demandent à la commission de concertation d'exiger, comme en juillet 2017, le maintien de la maison néoclassique et de refuser la création du parking public.

Habitants et associations veulent une ville humaine et durable, ce qui implique la valorisation du patrimoine et la diminution drastique de la pression automobile. Tout le contraire de ce que propose ce projet...

**La Platform Pentagone rappelle son opposition
à tout nouveau parking public dans le centre-
ville**

**NON à la démolition du patrimoine
pour faire place à un parking qui asphyxierait le
quartier !**

PÉTITION

© Photo : Etude historique Lori Mahmoudian

Place Rouppe : La Platform Pentagone rappelle son opposition à tout nouveau parking public dans le centre-ville

**Les parkings, Comme Chez Soi dans le Pentagone
apaisé ?**



Décembre 2014 – Affiche contre le projet de parking souterrain sous

la place Rouppe

Alors qu'on pouvait penser les projets de nouveaux parkings publics dans le Pentagone définitivement enterrés, notamment après les déclarations de l'ex bourgmestre Yvan Mayeur en 2016 (faisant suite à l'importante mobilisation citoyenne contre le projet de parking place du Jeu de Balle), voilà que (re)surgit une demande de permis pour un parking de 200 places à l'angle de la place Rouppe et de la rue Van Hellemont.

Ce projet de parking, développé par un promoteur privé (Rouppe Property 1 S.P.R.L.), prendrait place sous des immeubles de logements étudiants qui seraient construits sur une dent creuse du quartier. L'exploitation du parking serait confiée à la société Q-Park, déjà gestionnaire de plusieurs parkings publics à Bruxelles. La grande majorité des emplacements (180 sur 200) serait destinée à une occupation rotative (typiquement à destination des clients des commerces).

La Platform Pentagone s'est, dès sa constitution, opposée aux plan de circulation de la Ville pour le Pentagone ; la création de 4 nouveaux parkings (et l'extension d'un cinquième), alimentés par le miniring, ne pouvant qu'engendrer un trafic automobile insupportable pour les habitants et les commerçants des quartiers situés « aux marges » du piétonnier.

Ces projets de parkings étant d'autant plus absurdes que l'offre de stationnement public dans le Pentagone est surabondante et à mille lieues d'être saturée. Cette situation doit être actée par la Ville de Bruxelles, en collaboration avec l'Agence régionale bruxelloise du stationnement,

afin de permettre de confronter les projets de parkings aux objectifs régionaux de limitation du nombre global d'emplacements.

Plusieurs quartiers, principalement à l'ouest du Pentagone, subissent déjà d'importantes nuisances (bruit, pollution) dues à l'accroissement du trafic automobile et de la congestion causé par le plan de circulation de la Ville. Quand on sait l'effet d'aspiration du trafic qu'ont les parkings, les habitants du quartier Rouppe peuvent légitimement craindre pour leur qualité de vie si le projet devait être accepté. Le rapport d'incidences qui accompagne la demande de permis évalue ainsi l'augmentation du trafic à 100 véhicules par heure à la pointe du soir : les habitants des rues de Tournai, Van Hellemont et Philippe de Champagne seraient les plus impactés. Pour les habitants de la rue Philippe de Champagne il s'agirait même d'une « double peine » puisque cette artère a déjà subi une « dépiétonnisation » dans le cadre du plan de circulation...

La Ville de Bruxelles ne peut ignorer les effets néfastes de la création d'emplacements de parkings supplémentaires. Si elle n'est pas officiellement à l'initiative du projet, la Ville le soutient, comme le souligne le rapport d'incidences : « Il n'y a pas de convention liant le Demandeur à la Ville de Bruxelles. La Ville a néanmoins été informée du projet et le soutient. Elle en a tenu compte lors de l'abandon du projet de parking sous la place. » La Ville de Bruxelles voit en effet dans ce projet, développé par un promoteur privé en-dehors de l'espace public, « une alternative au projet de construction d'un

parking sous la place qui avait suscité en son temps une vive opposition des riverains en raison des perturbations qui seraient engendrées par son creusement sous un espace public. » (annexe 01 du rapport d'incidences, p. 1).

C'est oublier que l'opposition des riverains et des associations ne se limitait pas aux nuisances du chantier mais aussi, et surtout, aux nuisances d'un trafic automobile « dopé » par la présence d'un parking !

La Platform Pentagone demande donc que ce projet de parking soit refusé par la commission de concertation et que la Ville de Bruxelles élabore un plan de mobilité sans miniring ni nouveau parking, en suivant les procédures : étude des incidences et enquête publique. La mobilité vers et dans le centre-ville (de même que dans l'ensemble de la Région) doit donner la priorité aux piétons, cyclistes et usagers des transports en commun. Construire un nouveau parking (qui plus est à 250m seulement de la station Anneessens desservie par deux lignes de tram très performantes...) irait à l'encontre de cet objectif pourtant inscrit noir sur blanc dans les intentions de la Ville de Bruxelles.

Si l'objectif de la Ville de Bruxelles est bien d'améliorer la qualité de l'air, d'agir pour le renforcement du logement abordable et de la qualité de vie, alors il faut agir avec cohérence.

On fait des petits trous et puis on bouge...


Els Ampe : « Grâce à la méthode Stross, on ne va pas toucher à la place : on fait des petits trous et puis on bouge » ...

Les explications de la méthode, données par Els Ampe lors du Conseil communal de la Ville de Bruxelles, 9 février 2015.

Quelques exemples de construction de parkings souterrains par la méthode Stross, à Liège, Middelkerke et Roeselaere.



Source : [Documents de la Haute Ecole Helmo-Gramme](#)

 Source Bureau d'Etudes Ch. Lobelle : [Le béton dans tous ses états à Middelkerke](#)

—

 Source : blog.seniorennet.be [Hoeveel heeft die ondergrondse parking dan wel gekost, misschien?](#)



 Source : <http://www.persyn.be>

 Source : <http://www.vtiroeselare.be>

Parking Place Rouppe : Qu'en pensent les commerçants du quartier Stalingrad?

L'avis d'un commerçant du quartier, s'exprimant au nom de 750 commerçants de l'avenue de Stalingrad.

Extrait de la séance d'information d'Els Ampe, le 9 décembre 2014, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles

Place Rouppe et Avenue de Stalingrad : un peu

d'histoire (politique) récente

Texte du tract d'information du Quartier Rouppe



Petit rappel de l'historique des projets du quartier.

En 2008, les habitants du quartier Rouppe-Stalingrad-Rue du Midi ont vu le lancement du Contrat de Quartier Rouppe. Un des projets dont ils ont pu se réjouir était le réaménagement de l'Avenue de Stalingrad. Le programme, voté par la Ville de Bruxelles et ensuite transféré à Beliris pour la mise en oeuvre de certains volets, dont celui de l'Avenue de Stalingrad, constitue un **contrat entre les habitants et les pouvoirs publics**.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles en était fier !

En janvier 2012, on pouvait lire (entre autres) dans La Libre :

« C'est un pari énorme que l'on fait pour restaurer la convivialité et la mobilité du quartier », prévient Freddy Thielemans (PS), bourgmestre de la Ville de Bruxelles.

L'idée consiste-t-elle à créer une promenade touristique pour piétons et cyclistes entre la gare du Midi et le centre historique. « Pour qu'il y ait une entrée dans la Ville digne de ce nom pour les voyageurs venant de la gare. Cela deviendra la Rambla de Bruxelles », s'enorgueillit le bourgmestre. **Ces grands travaux devraient commencer en 2014 et durer plus ou moins quatre ans. (...) La circulation locale venant des boulevards centraux sera limitée autant que possible. »**

Fin 2012 : nouvelle majorité. On nous annonçait d'ores et déjà le projet de réaménagement des boulevards centraux, et l'arrivée d'un nouveau plan de mobilité, mais les travaux de réaménagement de l'Avenue de Stalingrad se laissaient

attendre.

Après un très long silence radio débarque, en novembre 2014, le plan de mobilité... assorti du projet de construction de 4 nouveaux parkings souterrains, dont un sous... la Place Rouppe. Le cahier des charges pour le parking Rouppe précise que «Aucun projet de réaménagement du périmètre n'existe actuellement». Est-ce que le dossier du Contrat de Quartier Rouppe aurait disparu de l'administration de la Ville?

Dans le plan de mobilité 2014, l'Avenue de Stalingrad est identifiée comme « la principale voie d'accès automobile au sud du Pentagone » , le Boulevard Lemonnier devenant son pendant pour la sortie des véhicules. Au-delà de la Place Rouppe, la Rue du Midi débouchera, de surcroît, sur le mini-ring, qui remontera la Rue des Alexiens, aménagée en deux bandes dans un même sens. L'Avenue de Stalingrad étant mise en boucle, la seule échappatoire automobile autre que le mini-ring sera la Rue du Chasseur, ou la Rue Philippe de Champagne.

C'est là une rupture de contrat avec les citoyens, la perte du financement via Beliris, le sacrifice d'un projet qui faisait sens et un énorme pas en arrière en termes de qualité de cadre de vie pour un quartier où le manque d'espace public digne de ce nom est criant. Les habitants et commerçants du quartier sont en droit de mettre la Ville devant les promesses qu'elle a décidé, unilatéralement et sans en informer les riverains et commerçants, de ne pas tenir.

- **Devant la marchandisation du seul espace pouvant offrir la respiration nécessaire à cette avenue.**
- **Devant la destruction inévitable d'une partie de l'Allée Rosa Luxembourg (création de trémie d'accès parking oblige).**
- **Devant un revirement injustifiable.**

N'acceptons pas cela !

La construction d'un parking souterrain Place Rouppe : une fausse bonne idée !

Pour comprendre les tenants et aboutissants de ce projet, quelques éléments d'information issus du Plan de Mobilité et du cahier des charges (voté par le Collège le 01/12/2014) :

Un parking souterrain Place Rouppe, cela signifie:

La transformation de l'Avenue de Stalingrad en principal axe d'accès automobile côté sud du Pentagone ;

– L'aménagement d'une trémie d'accès sur l'Avenue de Stalingrad, entraînant une altération majeure voire suppression d'une partie de l'Allée Rosa Luxembourg (à partir de la Rue Roger Vanderweyden);

– La Rue Philippe de Champagne transformée en voie de transit vers Lemonnier,

boulevard qui devient la principale voie de sortie côté sud du Pentagone;

– L'aménagement d'une trémie de sortie du parking sur la Rue du Midi, qui devient une voie à sens unique vers le mini-ring ;

– Creuser dans une zone marécageuse, avec rabattement de la nappe phréatique

(autre technique possible : geler le terrain) ;

– Au moins 2 ans de travaux.

Si vous vous dites: «Chouette, fini de chercher où me garer !», sachez que:

La Ville demande au promoteur de prévoir des places réservées aux riverains (oui), mais... :

– Le nombre de places de ce type est laissé au libre choix du promoteur, mais doit être de 10 à 40% du nombre de

places que compte le parking

– Le tarif est fixé par l'exploitant, via un abonnement.

Prix suggéré: 50 euros / mois, i.e. 600 euros par an.

Nettement plus cher que la carte de riverains (qui coûte 10 euros pour la 1e et 100 euros pour la seconde)!

– Vu la différence de prix entre l'abonnement pour riverains et la tarification horaire tout

public, et compte tenu des difficultés techniques pour la construction de ce parking,

faudrait être promoteur suicidaire pour prévoir ne fut-ce que 25% des emplacements

réservés aux riverains (rentabilité, amortissement des investissements, toussa).

Place Rouppe : Plan et Cahier des Charges

[Place Rouppe : Cahier des charges](#)

Localisation du parking prévu par la Ville de Bruxelles



Place Rouppe : Un peu d'Histoire

 *La Place Rouppe en 1901*

Place Rouppe

Cette place carrée, de 80 mètres de côté, fut inaugurée en 1841. Elle englobait les baraquements de la première Gare du Midi, appelée aussi Gare des Bogards, ouverte un an plus tôt lors de l'inauguration de la voie ferrée Bruxelles-Tubize.

Elle n'était auparavant qu'un grand pré où s'achèter le linge, appartenant à une blanchisserie du quartier. Elle reçut le nom de Nicolas Rouppe, premier bourgmestre qui siégea à l'Hôtel de Ville après la Révolution de 1830, mort en 1938.

La Place a connu une grande animation pendant la longue période où les tramways vicinaux (à vapeur et ensuite électriques) y aboutissaient, venant de Hal, Lennik, l'Espinette; Rhode-Saint-Genèse et Waterloo.

On y a bâti dès 1843 quelques hôtels pour voyageurs. Il en reste deux: le Windsor et la Grande Cloche. Le nom de ce dernier rappelle la cloche qui annonçait le départ des trains.

La Place Rouppe est citée dans les livres d'histoire de la littérature française: c'est à cet endroit, en effet, que le jeune poète Rimbaud a cherché protection auprès d'un providentiel à gardeville à contre son ami Verlaine qui menaçait de le tuer. C'était le 10 juillet 1873.

Avenue de Stalingrad

Cette très large avenue, longue de 500 mètres, relie la


Place Rouppe A la Gare du Midi et fut cr  e en 1869, A l'emplacement des six voies chemins de fer de l'ancienne Gare des Bogards, supprim  e cette ann  e-l  . A l'A  poque, elle s'appelait l'Avenue du Midi.

Jusqu'au milieu des ann  es 1940, elle A  tait bord  e de platanes, mais ils furent abattus A la demande de nombreux commer  ants de l'avenue, afflig  s de l'assombrissement dont p  tissaient leurs vitrines A cause de ces grands arbres trop feuillus. DA  nu  e de sa parure, l'avenue paru laide et d  serte... et la client  le des magasins se rar  fia encore.

La Ville planta alors de petits acacias sur les trottoirs mais rien n'y fit. Peu A peu, les magasins de la longue fa  ade post  rieure de du Palais du Midi cess  rent leurs affaires.

Extrait du Dictionnaire historique et anecdotique des rues de Bruxelles, Jean d'Osta, Ed. Legrain, 1986.

Aujourd'hui, fort heureusement, l'activit   A  conomique a repris : de nombreux commerces agr  mentent cette avenue et lui donnent des airs de rambla o   il fait bon s'attarder et savourer un th   A la menthe ou d  guster une grillade de poissons.

 *La Place Rouppe aujourd'hui, avec, en enfilade, l'avenue de Stalingrad*

Affiches Place Rouppe

